

## BILAN DE COMPETENCES

### "Des objectifs sur mesure pour un projet professionnel durable"

★★★★☆ 4,7/5 (10 avis) Basée sur les retours des bénéficiaires de nos bilans



**100 % DE NOS BENEFICAIRES  
NOUS RECOMMANDENT**  
Basé sur les retours des participants de nos bilans

- ✓ **Mode de déroulement** : Présentiel et/ou distanciel (visioconférence) - Format mixte
- ✓ **Encadrement** : Consultant(e) spécialisé(e) en Bilan de Compétences
- 📅 **Inscription** : Toute l'année

- ◆ **Session** : individuelle
- ◆ **Nombre d'heures** : 24 heures
- ◆ **Tarif** : 1 800 € TTC Exonération de TVA au titre de l'article 261, 4-4° du CGI Aucun frais annexes.

## Les objectifs du bilan de compétences

Pour chaque bilan, nous définissons des objectifs qui seront indiqués sur notre synthèse et actualisés en fonction des réflexions du bénéficiaire. L'ensemble de ces objectifs vise à accompagner le bénéficiaire dans la construction d'un projet professionnel réaliste, cohérent et durable, tout en tenant compte de son environnement et de ses aspirations.

## Déroulé du bilan de compétences

- Accompagner le bénéficiaire dans la construction d'un projet professionnel réaliste.
- Poser un regard détaillé sur sa carrière.
- Accéder à une meilleure connaissance globale de soi (souhaits, motivations, valeurs, projets)
- Identifier toutes les connaissances et savoirs acquis durant son parcours.
- Valoriser les savoir-être et savoir-faire gagnés sur et en dehors des terrains.
- Identifier les compétences transférables au monde du travail « post joueuse / joueur de football »
- Cibler un ou des secteurs professionnels adéquats après carrière.
- Évaluer les aptitudes à évoluer dans un nouveau domaine.
- Trouver ou maintenir un équilibre de vie conforme à ses besoins.

## Durée et rythme de l'accompagnement

- Le bilan de compétences doit être finalisé dans un délai maximum de 4 à 6 mois.
- Il comprend jusqu'à 24 heures de travail, incluant les entretiens et le travail personnel du bénéficiaire.
- 14 heures d'entretiens en face à face avec le ou la consultant(e).
- 10 heures de travail personnel (à titre indicatif le temps estimé peut-être d'une demi-heure entre chaque séance)
- Les rendez-vous par tranche de 1h à 1h30, en présentiel ou en distanciel.
- Un entretien est prévu 6 mois après la fin du bilan pour suivre l'état d'avancement du projet.

# Modalités

## Modalité et délais d'accès

Entrée en bilan : un délai de 3 semaines est observé après la demande d'inscription, afin de garantir un traitement administratif complet du dossier et le respect du délai légal de rétractation.

## Public

- Footballeurs professionnels.
- Footballeuses professionnelles.

## Méthode pédagogique et d'encadrement

- Tests de personnalité et d'intérêts.
- Travaux personnels guidés.
- Exercices pratiques.
- Contenus méthodologiques.
- Enquêtes métiers.
- Plan d'action et synthèse.

La méthode est personnalisée, prenant en compte les spécificités de chaque parcours et les objectifs individuels.

## Synthèse du bilan

- Document de synthèse présenté au bénéficiaire lors de la phase de conclusion, cela lui permet de s'approprier les résultats qui ont émergé pendant le travail, et d'intégrer les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels.

## Positionnement en amont du bilan

### Entretien en présentiel ou en visioconférence

Entretien avec le/la consultant(e) en bilan de compétences afin d'évaluer la motivation du bénéficiaire à s'engager dans cette démarche.

### Questionnaire de recueil des besoins

Lors du premier entretien, le/la consultant(e) et le bénéficiaire complètent ensemble un guide de recueil des besoins pour définir les attentes et personnaliser le parcours.

## Confidentialité

Dans le cadre de l'action de bilan de compétences, le bénéficiaire, le financeur (France Travail, OPCO, CPF ou employeur) et l'organisme de formation sont informés de l'adhésion du bénéficiaire au dispositif. Aucune information sur le contenu du bilan n'est transmise à l'employeur ou au financeur sans accord exprès du bénéficiaire. Le recueil des informations se limite strictement aux besoins du bilan.

Le bénéficiaire décide seul de partager ou non la synthèse du bilan avec son employeur. Les entretiens se déroulent dans un cadre confidentiel et la synthèse, unique et obligatoire, est exclusivement destinée au bénéficiaire.

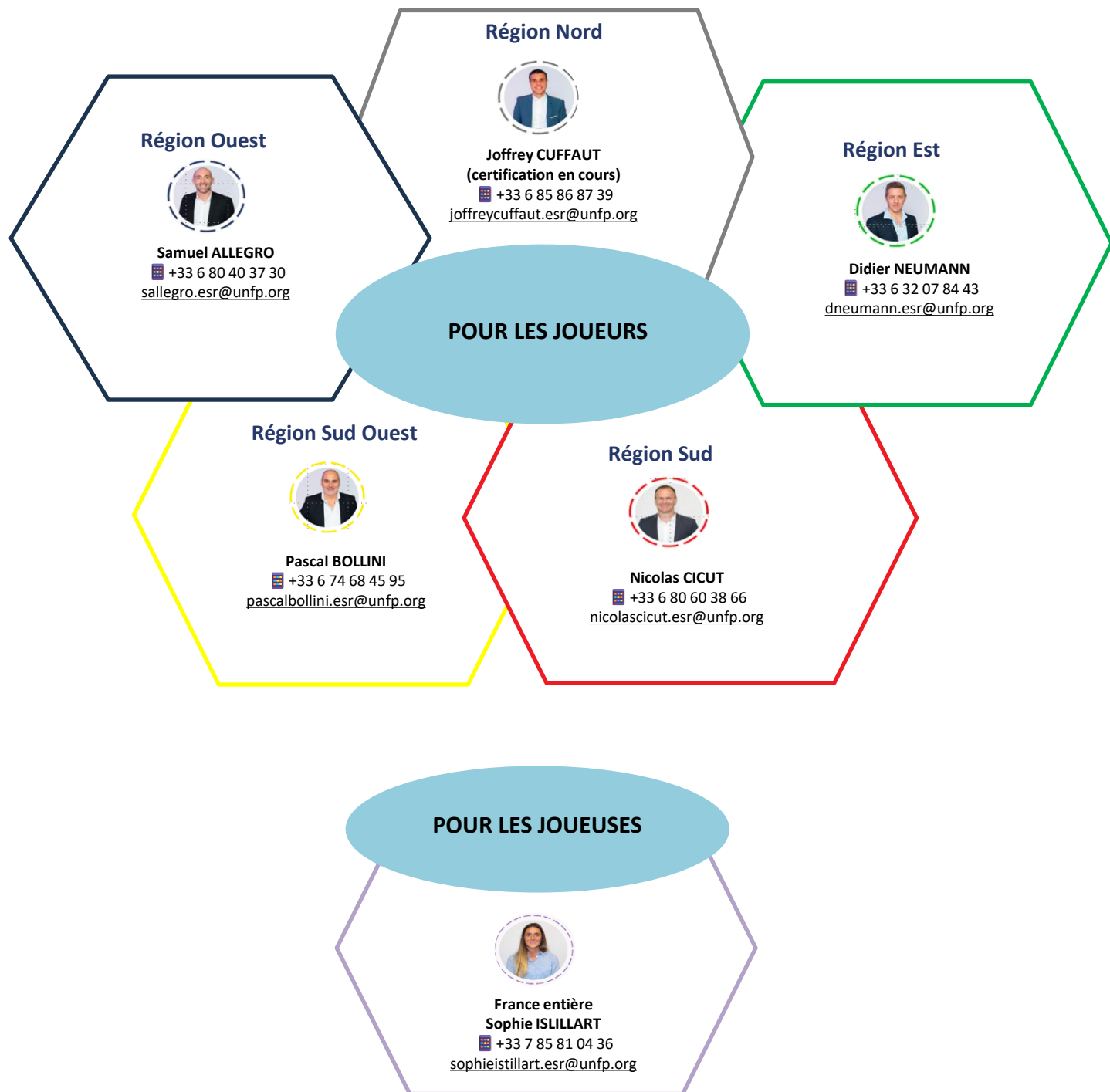
Conformément à l'article R6313-7 du Code du travail, les documents élaborés pour la réalisation du bilan sont détruits à l'issue de l'accompagnement, à l'exception du document de synthèse (conservé au maximum 3 ans) et des pièces conservées avec accord écrit du bénéficiaire pour les besoins de suivi.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos bilans de compétences sont accessibles à toutes et à tous. Si un bénéficiaire présente des besoins spécifiques (notamment en lien avec une situation de handicap), nous vous invitons à contacter Virginie BOURGEOIS, Référente Handicap, par mail à [contact.esr@unfp.org](mailto:contact.esr@unfp.org) ou par téléphone au 06.74.38.77.01, afin que des aménagements adaptés puissent être mis en place.

## Délais d'accès

Pour toute question, contactez le consultant en bilan de compétences de votre région, par mail ou par téléphone. Nous nous engageons à vous répondre sous 24 heures.



### CONTACTS UTILES SELON LES BESOINS

#### Assistante administrative

En charge de l'inscription, des conventions, des convocations, de la relation CPF et du suivi administratif du dossier.

Virginie BOURGEOIS

[contact.esr@unfp.org](mailto:contact.esr@unfp.org)

06.74.38.77.01

#### Assistance technique

Chaque consultant(e) assure le support technique de son bénéficiaire, notamment en cas de difficulté de connexion au lien transmis pour les rendez-vous en visioconférence.

## Programme du Bilan de compétences

### UN BILAN EN TROIS PHASES

#### PHASE PRÉLIMINAIRE 4H

*(Durée en moyenne)*

Définir et analyser votre demande et vos objectifs.

Permettre de tracer un plan de route et d'éclaircir vos besoins.

Co-construire les modalités et le cadre du déroulé du bilan afin de s'assurer d'évoluer dans un process favorisant le respect de la déontologie.

Déterminer le planning de rendez-vous et le prévisionnel de travail.

#### PHASE D'INVESTIGATION 16 H

*(Durée en moyenne)*

Travail personnel entre les séances comprises.

Réaliser un travail d'introspection, puis se projeter et construire concrètement son projet.

Analyser finement et précisément les domaines dans lesquels vous pourrez vous épanouir grâce à différents outils et tests.

Etudier les voies d'évolution professionnelles possibles et établir une ou plusieurs alternatives en cohérence avec vos besoins.

#### PHASE DE CONCLUSION 4H

*(Durée en moyenne)*

Établir un plan d'action précis pour atteindre les objectifs professionnels définis lors des étapes précédentes.

S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation, grâce à la remise et la validation commune d'un document de synthèse.

Être accompagné vers l'émergence, avec en ligne de mire la concrétisation du projet.

Planifier et réaliser dans les six mois suivants la fin du bilan de compétences votre entretien de suivi.

### LES OUTILS ET SUPPORTS UTILISABLES DURANT VOTRE BILAN DE COMPÉTENCES

Le Bilan de Compétences permet d'explorer les motivations, valeurs, intérêts, personnalité et compétences afin de mieux définir un projet professionnel.

L'équipe d'Europ Sports Reconversion, certifiée par CENTRAL TEST, utilise les tests psychométriques **VOCATION** et **PROFIL PRO 2** pour accompagner cette démarche. Ces tests évaluent le comportement général et les aptitudes fondamentales, facilitant ainsi l'orientation vers un secteur d'activité adapté.

**VOCATION** de CENTRAL TEST évalue les préférences professionnelles d'un individu. Basé sur la théorie RIASEC de John Holland, il mesure les intérêts, valeurs, aptitudes, style d'apprentissage et environnements de travail favorisés.

**PROFIL PRO 2** de CENTRAL TEST est un questionnaire de personnalité qui analyse les traits influençant le comportement et la performance au travail. Il évalue 28 aspects de la personnalité et des motivations grâce à un format de réponse comparative et une analyse croisée des traits.